

Mr et Mme Benoit BUSSY  
13 bis route de la Houna  
33830 BELIN-BELIET  
Tél : 06.17.10.52.59

Le 29/10/2018

Nous faisons suite à la lettre du 13 septembre 2018 adressée par Mme le Maire dans le cadre de l'enquête pour la révision du PLU.

Lors de la précédente enquête nous avons déjà fait part de nos doléances concernant les parcelles voisines. Nous avons choisi de nous installer à Belin-Beliet pour son calme, sa tranquillité et pour offrir à nos enfants un cadre de vie paisible loin de la ville. Il est bien évident que nous souhaitons que notre commune se développe mais cela doit être maîtrisé. Si nous avions voulu vivre en ville ce n'est pas Belin-Beliet que nous aurions choisi.

Belin-Beliet, ville du parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, se doit de rester verte.

Depuis plus de 7 ans, nous apercevons un nouveau visage de notre commune avec tous ces programmes de construction qui nous font perdre petit à petit des espaces verts nous permettant de prendre l'air en famille.

Notre parcelle cadastrée n° 202 est limitrophe d'une zone à urbaniser. Un programme de construction d'une quarantaine de maison engendrerait environ 80 passages de véhicules devant notre maison ce qui pour notre famille serait invivable et nuirait à la sécurité de nos enfants.

Nous souhaitons préserver un espace vert entre la limite de notre propriété et les futures constructions. Nous souhaitons également préserver l'intimité de notre famille et pour cela limiter les constructions à étage.

Par ailleurs, les voies d'accès doivent être réfléchies, nous nous situons en plein virage, la circulation à ce niveau est dangereuse et la visibilité est réduite. Nous vous demandons de limiter l'accès des véhicules par cette voie.

En espérant que vous prendrez en compte nos remarques afin que nous puissions rester paisiblement dans notre commune où il fait bon y vivre.

Mr et Mme BUSSY

